

DEPARTEMENT
DE L'EURE

ARRONDISSEMENT

COMMUNE
D'EZY SUR EURE

Date de convocation :
vendredi 02 février 2018

Nombre de Conseillers
en exercice :
23

Nombre de Conseillers
présents :
17

Nombre de Conseillers
votants :
23

OBJET :
Débat d'orientations budgétaires

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf février

à 20H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure,
légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence de Pierre LEPORTIER, Maire

PRÉSENTS :

P. LEPORTIER, M. ROUSSET, D. DUVAL, D. HERMET, C. ROUGERON, C. NOË, E. GROUX,
J. BARONNET, M. BÉNARD, J.M BRUNET, R. CHEVRETEAU, A. FOURMAUX, V. GOUIN,
S. GUIARD, C. HÉROUARD, M. PAGÈS, V. RÉVEILLARD

formant la majorité des Conseillers en exercice

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRESENTÉS :

J. BRET pouvoir à S. GUIARD
D. CLARKE pouvoir à C. HÉROUARD
A. FOLLIARD pouvoir à C. ROUGERON
I. LEGGETT pouvoir à E. GROUX
A. MONCOMBLE pouvoir à P. LEPORTIER
A. TOUTAIN pouvoir à M. ROUSSET

ABSENTS EXCUSÉS ET NON REPRESENTÉS :

ADMINISTRATION :

Q. DELPORTE.

Monsieur Vincent RÉVEILLARD est élu secrétaire de séance

PRÉFECTURE DE L'EURE

16 FEV. 2018

ARRIVÉE

OBJET : Débat d'orientations budgétaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le nombre d'habitants au sein de la Commune dépasse le seuil des 3 500 habitants ;

Considérant qu'au-delà de ce seuil, il est obligatoire de faire un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget communal ;

Considérant que le débat d'orientations budgétaires permet de présenter entre autre le bilan de l'année passée, la prospective financière 2018-2020 et un état de la dette communale ;

DÉLIBÈRE

Article 1 : Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires et de la présentation faite des documents annexés à la délibération.

FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ, LES JOURS, MOIS ET ANS QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifiée exécutoire

Le 09/02/2018
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure



Pour extrait conforme,
Ezy sur Eure, le 09 février 2018
Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure





DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 09 février 2018

Ordre du jour:

- 1) Bilan de l'année 2017
- 2) Prospective financière / Evolution des principales masses budgétaires
- 3) Etat de la dette communale

1) Bilan de l'année 2017

Présentation du compte administratif provisoire 2017

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS de L'EXERCICE (mandats et titres)				
	Section de fonctionnement	a 2 966 777,54	g 3 552 251,49	585 473,95
	Section d'Investissement	b 583 832,90	h 1 174 773,16	590 940,26
REPORTS de l'EXERCICE				
	Report en section de fonctionnement (R002)	c	i 535 103,88	1 120 577,83
N-1	Report en section d'Investissement (R001)	d 17 471,09	j	573 469,17
	TOTAL (réalisation + reports)	3 568 081,53	5 262 128,53	1 694 047,00
		=a+b+c+d	=g+h+i+j	
RESTE A REALISER A	Section de fonctionnement	e	k	
REPORTER (R.A.R.) EN N+1	Section d'Investissement	f 439 280,90	l 0,00	-439 280,90
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	439 280,90	0,00	
		=e+f	=k+l	
RESULTAT	Section de fonctionnement	2 966 777,54	4 087 355,37	1 120 577,83 excédent
		=a+c+e	=g+i+k	
CUMULE	Section d'Investissement	1 040 584,89	1 174 773,16	134 188,27 excédent
		=b+d+f	=h+j+l	
	TOTAL CUMULE	4 007 362,43	5 262 128,53	1 254 766,10
		=a+b+c+d+e+f	=g+h+i+j+k+l	

Les grands chapitres budgétaires : bilan 2017 détaillé

Dépenses de fonctionnement

Chapitre budgétaire	Budgétisé	Réalisé	Différence	Observations
011 charges à caractère général	908 900,00	791 184,46	-117 715,54	
012 charges de personnel	1 383 300,00	1 273 005,11	-110 294,89	
014 atténuation de produit	23 000,00	22 354,00	-646,00	
65 autres charges de gestion courante	247 021,00	231 092,81	-15 928,19	
66 charges financières	72 274,02	66 446,97	-5 827,05	
67 charges exceptionnelles	958 950,62	227 723,33	-731 227,29	
042 opération d'ordre entre section	44 970,86	354 970,86	310 000,00	
Total	3 638 416,50	2 966 777,54	-671 638,96	

Dépenses de fonctionnement 2017

Observations par chapitres

- * 011: la différence s'explique par une consommation d'énergie en baisse, par le décalage de travaux en régie sur l'année 2018. Il faut aussi tenir compte de travaux qui ont été imputés directement en investissement (régie et travaux de voirie).
- * 012: les charges de personnel sont stables. La différence provient essentiellement du paiement de la mise à disposition des agents de l'Agglo qui se retrouve décalé sur 2018 (environ 55 000 €).
- * 65: ce chapitre regroupe les contributions aux différents organismes et syndicats (SDIS, SIRE, SIVVEA, CCAS etc..) et les subventions aux associations (52 000 € versés pour 65 000 € budgétisés au BP).
- * 66: les charges financières sont en baisse suite à la renégociation des emprunts. Le décalage provient du paiement non encore mandaté d'un emprunt dont l'échéance est en toute fin d'année.
- * 67 : ce chapitre correspond au reversement à l'Agglo du fond d'amorçage des rythmes scolaires et de l'excédent d'assainissement. Il y a également l'écriture d'équilibre du déficit budget ZAC Lotissement Industriel .
- * 042 : ce chapitre regroupe les amortissements comptables et l'écriture de 310 000 € liée au transfert de l'usine Garceau vers le budget « Eco Quartier »

Recettes de fonctionnement

Chapitre budgétaire	Budgétisé	Réalisé	Différence	Observations
013 atténuation de charges	50 000,00	81 574,60	31 574,60	
70 produits des services	192 400,00	187 910,71	-4 489,29	
73 impôts et taxes	2 190 824,00	2 151 565,19	-39 258,81	
74 dotations et participations	632 420,00	728 367,16	95 947,16	
75 autres produits de gestion courante	41 000,00	38 855,12	-2 144,88	
76 produits financiers	0,00	0,23	0,23	
77 produits exceptionnels	0,00	327 708,86	327 708,86	
042 opération d'ordre entre sections	36 269,62	36 269,62	0,00	
Total	3 142 913,62	3 552 251,49	409 337,87	

Recettes de fonctionnement 2017

Observations par chapitres

013: les recettes supplémentaires sont liées aux absences prolongées qui génèrent des remboursements plus élevés de la part de l'assureur mais aussi aux versements des dernières aides pour les contrats d'avenir et contrats d'insertion.

- * 70 : il s'agit des recettes de cantines, de transport, de remboursement de mise à disposition du personnel.
- * 73 : le décalage provient d'une dotation du département relative aux droits de mutation qui a été comptabilisée au chapitre 74 au lieu du 73 (84 000 €).
- * 74: les recettes supplémentaires sont liées à des dotations qui ont diminué de façon moins importantes. La Commune a également touché le fond d'amorçage des rythmes scolaires (reversé à l'Agglo)
- * 77: ces produits exceptionnels non prévus au budget sont liés aux remboursements effectués par Gaz de Bordeaux et EDF au titre des contrats d'énergie. Il faut aussi tenir compte de l'écriture comptable de 310 000 € liée au transfert de l'usine Garceau vers le budget annexes Eco Quartier
- * 042 : La somme correspond à l'intégration comptable des travaux en régie de l'année passée. Cette somme apparaît également en dépenses d'investissement. Ce mécanisme permet de récupérer la TVA sur ces travaux en régie.

Dépenses d'investissement

	Budgétisé	Réalisé	Différence	Observations
Chapitre budgétaire				
20 immobilisations incorporelles	30 126,40	9 030,04	-21 096,36	
204 subvention d'équipement versées	24 033,02	5 868,13	-18 164,89	
21 immobilisations corporelles	314 333,64	199 018,48	-115 315,16	
23 immobilisation en cours	694 782,32	78 237,15	-616 545,17	
1641 emprunt en euros	279 853,64	255 409,48	-24 444,16	
040 opérations d'ordre entre sections	36 269,62	36 269,62	0,00	
Total	1 379 398,64	583 832,90	-795 565,74	

Dépenses d'investissement 2017

Observations par chapitres

- * L'ensemble des écarts provient essentiellement de dépenses engagées pour des chantiers non terminés ou pas encore démarrés.
- 20: Frais d'étude et Maîtrise d'Œuvre (Moe) pour la voirie rue Roussel
- 204: Rue Pierre Mendès France en lien avec le SIEGE27 + changement des ampoules et de candélabres.
- 21: frais relatifs à la bibliothèque (Bureau de contrôle, SPS...) + préemption du terrain à l'entrée de la ZAC de Coutumel + cimetière + couverture de la salle d'exposition+ borne incendie+ mobilier urbain.
- 23: frais relatifs aux travaux d'aménagement intérieur + mission Moe pour la bibliothèque médiathèque.
- 1641: la différence est liée comme en fonctionnement à un décalage d'écriture sur un remboursement d'emprunt.
- 040 : Intégration comptable des travaux en régie dans les comptes définitifs d'investissement.



Recettes d'investissement

	Budgétisé	Réalisé	Différence	Observations
Chapitre budgétaire				
13 subventions d'investissement	173 500,00	4 949,00	-168 551,00	
10 dotations, fonds réserves et divers	817 098,87	814 853,30	-2 245,57	
024 produits des cessions	350 000,00	0,00	-350 000,00	
040 opérations d'ordre entre sections	44 970,86	354 970,86	310 000,00	
Total	1 385 569,73	1 174 773,16	-210 796,57	

Recettes d'investissement 2017

Observations par chapitres

- * 13: L'écart correspond à l'attente du versement de la subvention départementale pour la bibliothèque médiathèque (168 000 €).
- * 024: Cet article comptabilise uniquement les prévisions budgétaires mais une fois la vente réalisée elle est inscrite au chapitre 040.
- * 040 : l'écart positif de 310 000 € correspond au transfert de l'usine Garceau sur le budget annexe Eco Quartier, qui a ensuite été vendue 350 000 € HT à l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) comptabilisés sur le budget annexe soumis à TVA.

2) Prospective financière

Prospective financière : évolution des grandes masses

- * Dans le cadre fixé par l'Etat à savoir une limitation de l'augmentation des dépenses de fonctionnement à 1,2 %/an, les prévisions budgétaires pour la période 2018 – 2020 sont les suivantes:
 - Stabilisation des dépenses de fonctionnement et optimisation des recettes de fonctionnement permettant ainsi de dégager plus de 525 000€ euros d'excédents (épargne brute).
 - Stabilisation de l'autofinancement (après remboursement de la dette) des investissements aux alentours de 300 000 € hors subventions et recettes liées aux ventes de terrains.
 - Signature des contractualisations régionales et départementales pour obtenir les subventions d'investissement nécessaires à la réalisation des projets structurants (bibliothèque – médiathèque, Eco Quartier, Maison de santé, pôle culturel...)

Focus sur les recettes fiscales

Recettes fiscales

Type d'imposition	Taux communaux	Produits	% sur le total des recettes fiscales	% sur les RRF
Taxe d'habitation	20,70	590 364,00 €	39,59%	18,52%
Taxe foncière (bâti)	39,09	877 180,00 €	58,83%	27,51%
Taxe foncière (non bâti)	84,11	23 467,00 €	1,57%	0,74%
Total	143,90	1 491 011,00 €	100,00%	46,77%
Recettes réelles de fonctionnement hors opérations exceptionnelles (RRF)	3 188 273,00 €			
Recettes fiscales sur le total des recettes réelles de fonctionnement	46,77%			

Focus sur les recettes fiscales / La Taxe d'Habitation

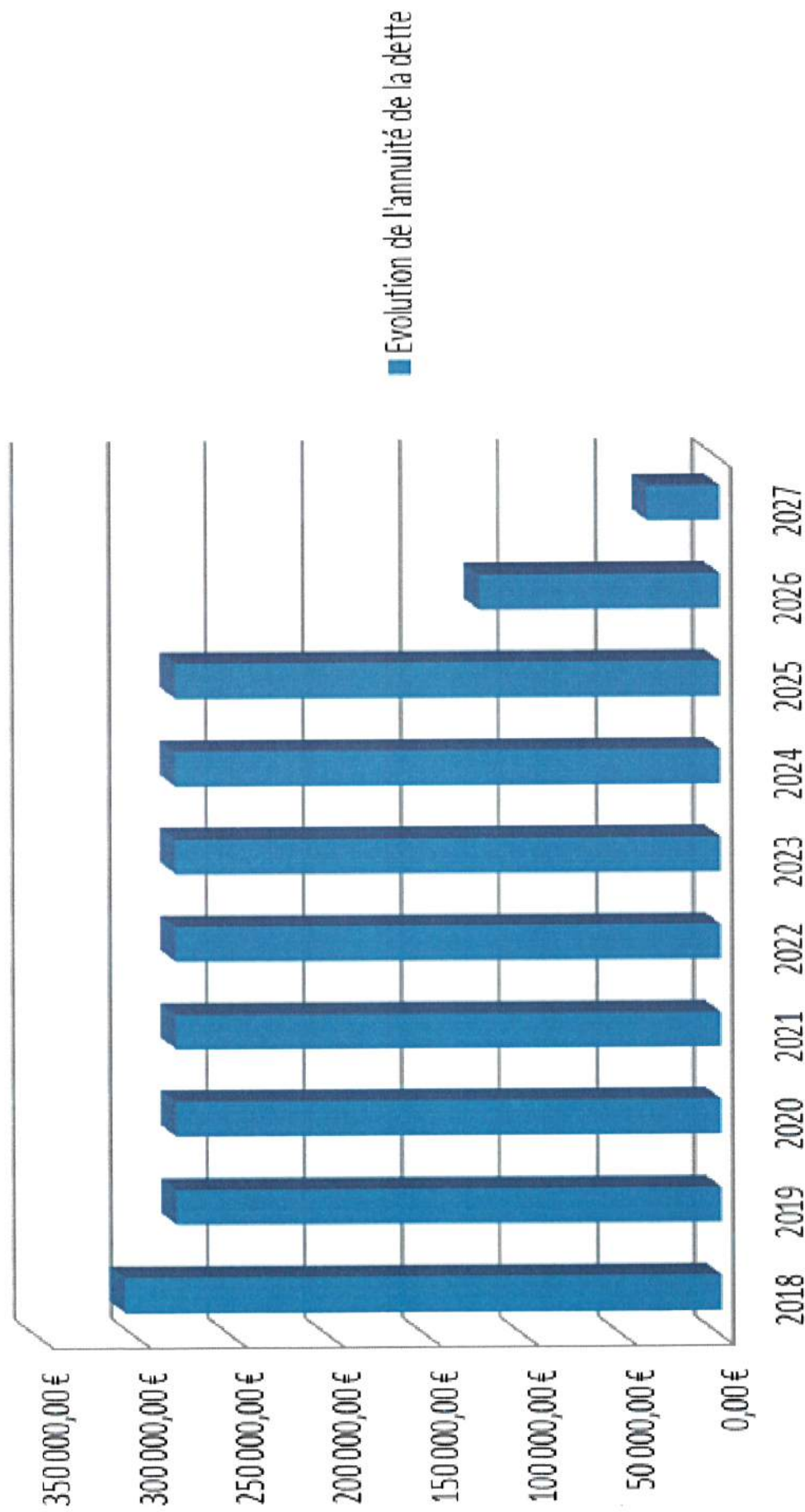
- * En 2018 la Loi de Finances prévoit un système de dégrèvement progressif de la Taxe d'Habitation pour les contribuables dont le revenu fiscal de référence n'excède pas 27 000 € pour la première part de quotient familial. (30 % en 2018, 65 % en 2019 et 100 % en 2020).
- * A la différence d'une exonération (réduction des bases nettes d'imposition), le dégrèvement n'entraîne pas de perte financière pour la Commune car il ne touche pas au champ d'application de la TH et la réduction du montant payé par le contribuable est compensée intégralement par l'Etat (uniquement sur la base des taux votés en 2017).

3) Etat de la dette communale

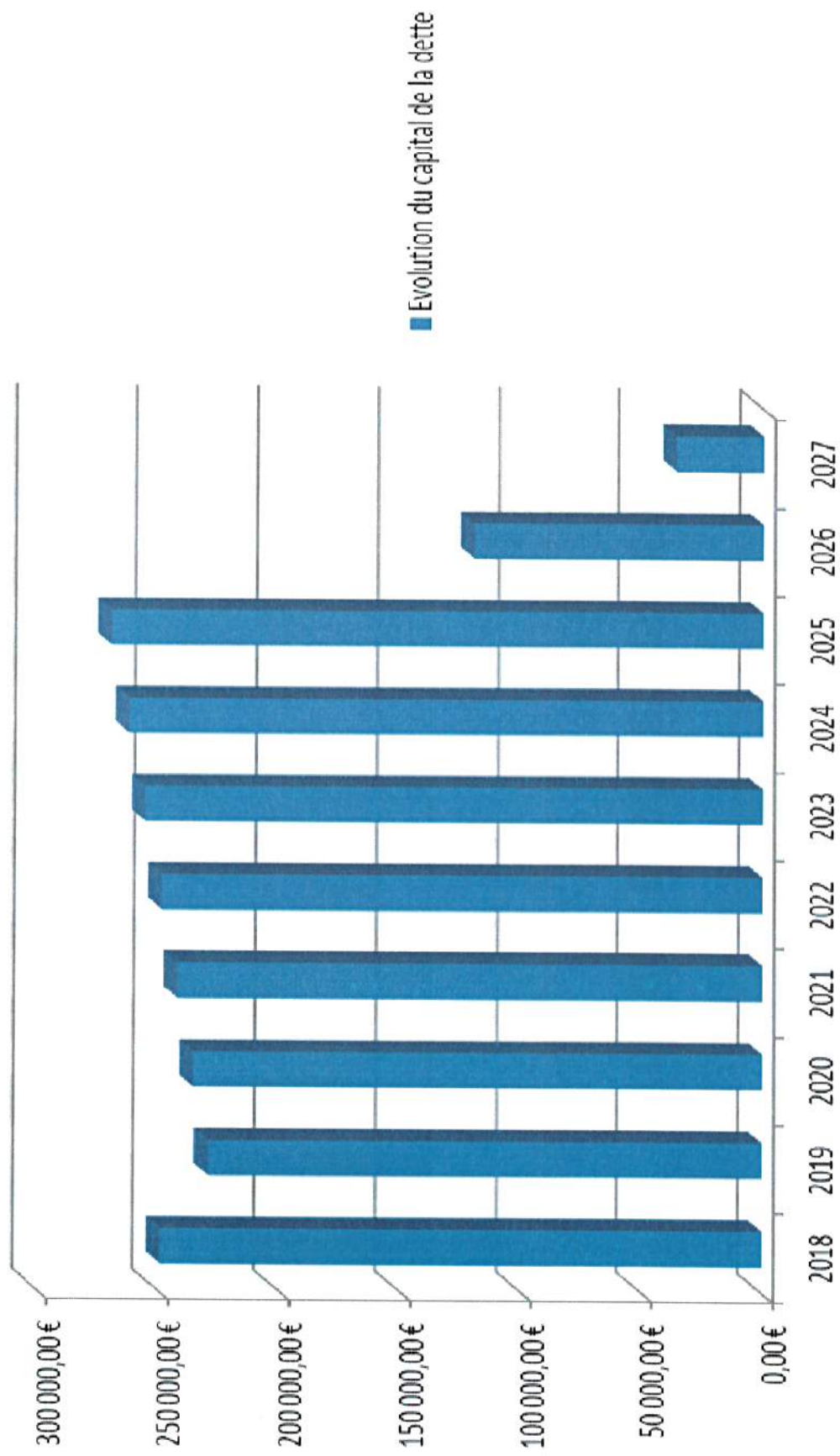
Récapitulatif dette communale

	Intérêts	Capital	Annuité
2018	57 948,75 €	249 025,67 €	306 974,42 €
2019	50 619,16 €	229 365,02 €	279 984,18 €
2020	44 255,97 €	235 728,21 €	279 984,18 €
2021	37 711,57 €	242 272,62 €	279 984,19 €
2022	30 980,61 €	249 003,58 €	279 984,19 €
2023	24 057,62 €	255 926,57 €	279 984,19 €
2024	16 936,89 €	263 047,30 €	279 984,19 €
2025	9 612,62 €	270 371,66 €	279 984,28 €
2026	3 264,43 €	120 633,09 €	123 897,52 €
2027	963,43 €	36 355,98 €	37 319,41 €
Total	276 351,05 €	2 151 729,70 €	2 428 080,75 €

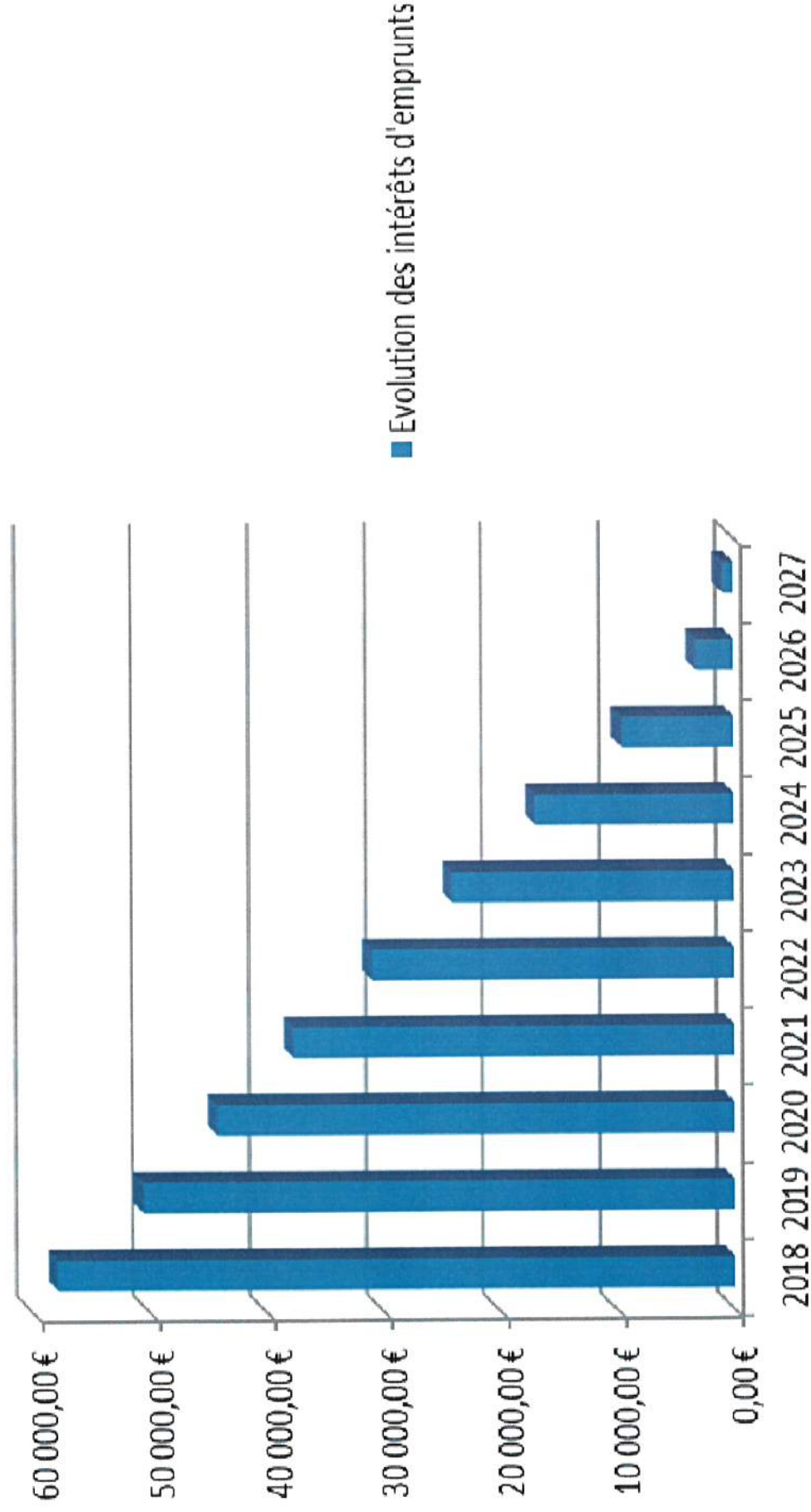
Evolution de l'annuité de la dette



Evolution du capital de la dette



Evolution des intérêts d'emprunts



Focus sur deux ratios financiers

1) Rigidité des charges structurelles pour 2018

C'est le rapport entre les charges de personnel + endettement de l'année divisé par les recettes de fonctionnement = $(1\,380\,000 + 306\,974 / 3\,100\,000)$

Soit : 0,54

Le seuil d'alerte se déclenche si ce ratio est supérieur à 1,8 pour les communes dont la population est comprise entre 2000 et 5000 habitants.

Focus sur deux ratios financiers

2) Capacité de désendettement

C'est le rapport entre l'endettement global de la Commune et les excédents de fonctionnement de l'année (épargne brute) =

Soit: 4,62 années

moins de 8 ans : zone verte ; entre 8 et 11 ans : zone médiane ; entre 11 et 15 ans : zone orange ; plus de 15 ans : zone rouge;

Le fort désendettement de la Commune ces dernières années lui permet de disposer de nouveau d'une bonne capacité d'emprunt pour réaliser les futurs programmes de voiries et projets structurants.

Dans le cadre de la réduction du déficit des administrations publiques (Etat + Collectivités) le gouvernement a mis en place un objectif contraignant de désendettement différencié selon la taille des collectivités:

- 12 années pour les communes (+10 000 habitants) et les EPCI à fiscalité propre
- 10 années pour les départements et la Métropole de Lyon
- 9 années pour les régions, les collectivités de Corse, de Guyane et de Martinique

Merci de votre attention

PROFESORADO DE L'EUROPE
16 FEV. 2018
ARRIVÉE

PROFESORADO DE L'EUROPE

16 FEV. 2018

ARRIVÉE

